

COMMUNIQUE n°002/2023/ANPE/DOPP

Portant liste rectificative des candidats présélectionnés au test écrit pour la formation aux métiers du textile

La Direction générale de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) porte à la connaissance des candidats ayant postulé à l'appel à candidatures pour la formation aux métiers du textile, qu'un problème technique survenu lors du traitement du fichier des candidatures a occasionné :

- La prise en compte au titre des présélectionnés des candidats titulaires du BAC 2 qui en principe, ne sont pas éligibles ;
- L'exclusion de certains candidats remplissant les conditions d'éligibilité.

Après **vérification et traitement des résultats publiés** aux termes du communiqué n°001/2023/ANPE/DOPP du 1^{er} février 2023 relatif à la présélection des candidats au test écrit pour la formation aux métiers du textile, **une liste rectificative des candidats présélectionnés au test écrit est disponible** sur le site internet : www.anpetogo.org.

Les candidats présélectionnés au compte de la présente liste sont **les seuls autorisés à concourir le 11 février 2023**.

La direction générale de l'ANPE rappelle aux candidats que toutes les prestations de l'ANPE et de la PIA relatives à cet appel à candidatures sont entièrement gratuites.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter le **numéro vert gratuit de l'ANPE : 8384**

Fait à Lomé, le ... **07 FEV 2023**



Le Directeur Général de l'ANPE,

Kossi TSIGLO